

>> ARTICULATION ENTRE INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET TERRITOIRE <<

le moment de la conception - regard d'une paysagiste

01 - éléments de contexte



Plans de relances autoroutiers

Les réseaux routiers et autoroutiers français se transforment et consolident leur présence sur les territoires. Les plans de relances successifs sont des marqueurs significatifs qui ancrent le sujet des infrastructures routières dans un contexte national d'actualité.



Évolution de la mobilité

Supports d'une part importante des flux de mobilité, les infrastructures routières s'adaptent progressivement à de nouveaux usages et modes de circulation.



Le renouvellement urbain

L'étalement urbain généralisé des villes bouscule le contexte immédiat des infrastructures routières. L'irrigation transversale, l'amélioration des dessertes deviennent de nouveaux enjeux face à un cordon routier souvent qualifié de barrière infranchissable.



Renouveau de l'approche paysagère

La Convention Européenne du Paysage (2006) insiste sur le caractère transversal du projet de paysage, positionné à l'articulation entre une approche fondée sur la matérialité des lieux et des territoires et une lecture sensible de ces derniers.

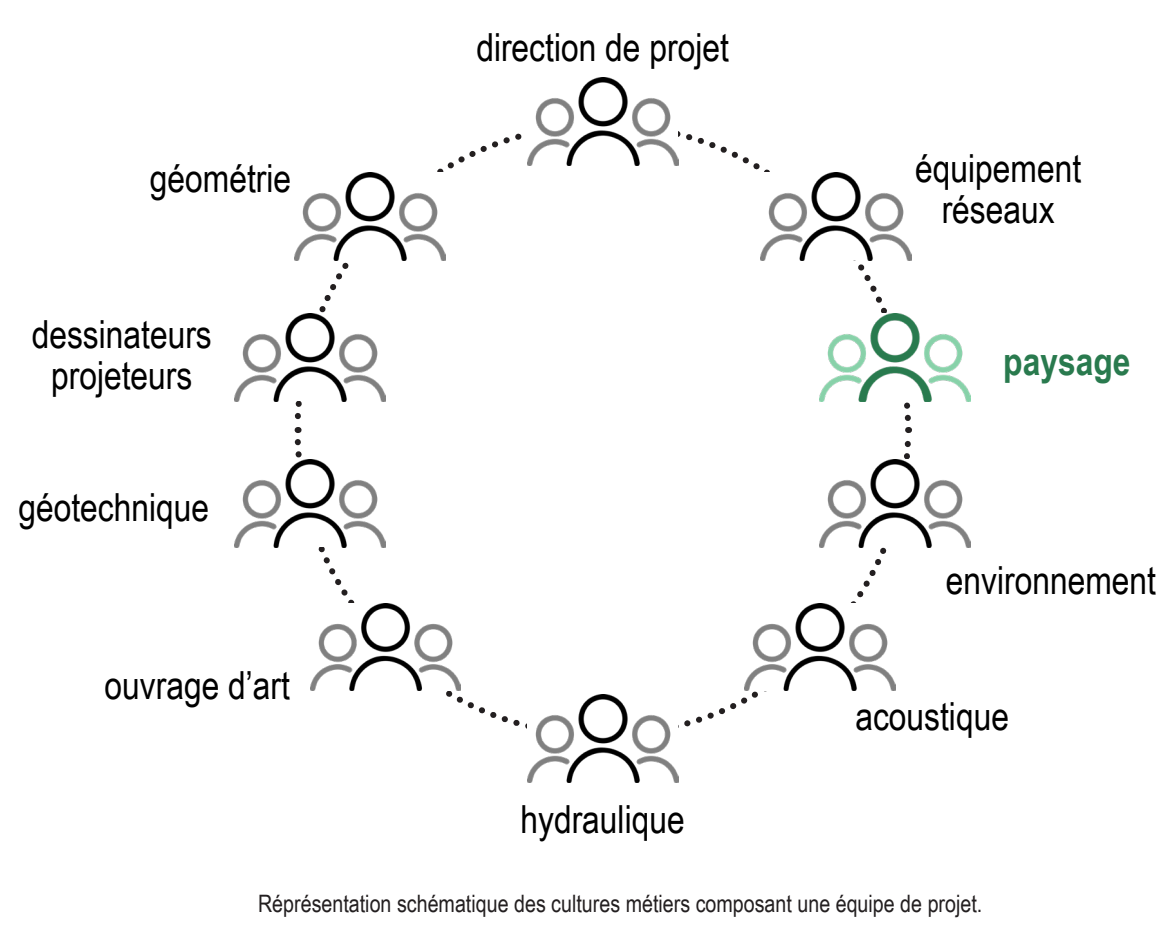
>> QUESTION DE RECHERCHE <<

COMMENT EST APPRÉHENDÉE LA RELATION ENTRE INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET TERRITOIRE PENDANT LE PROCESSUS DE LA CONCEPTION ?

02 - construction d'une approche - méthodologie

> Thèse en entreprise (CIFRE) :

Expérience d'**immersion** dans un bureau d'étude d'ingénierie : setec international (13) afin de comprendre, par l'**observation** et la **participation active**, comment fonctionne le processus de conception.

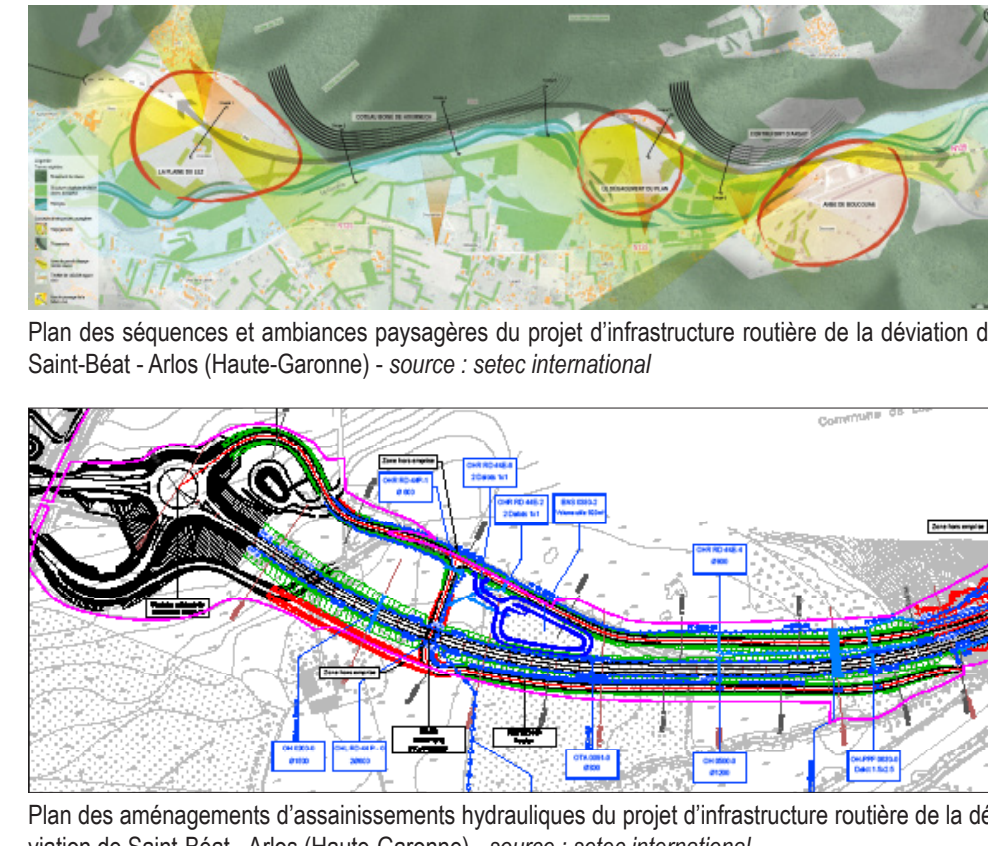


> Approche **pluridisciplinaire** avec une répartition en **équipes de projets**, composées de représentants appartenant à différentes **cultures métiers**,

> l'infrastructure perçue comme un **faisceau** à l'intérieur duquel différents dispositifs et technologies s'assemblent.

> Participation à l'élaboration des projets en tant que **paysagiste** :

La pratique du **projet de paysage** implique un regard **sensible**, un « pas de côté », qui ramène toujours le territoire au premier plan et incite à élargir le champ de vision.

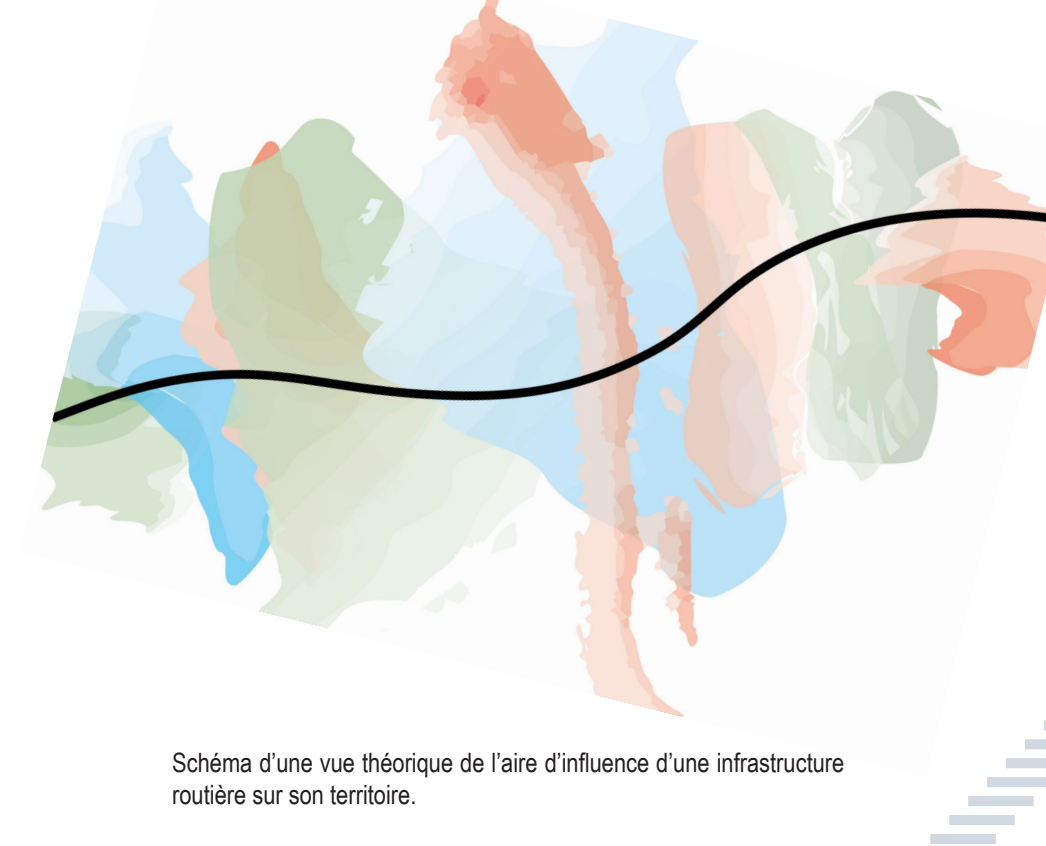


> les **échelles** de réflexions sont variées en comparaison aux cadrages techniques couramment utilisés,

> les **impacts** du projet observés s'étendent bien au-delà des **emprises**.

> Conceptualisation de la notion d'**aire d'influence** de l'infrastructure :

Périmètre vaste ou resserré autour de la voie, avec lequel l'infrastructure entre en **relation**, est en lien, matériellement ou immatériellement.

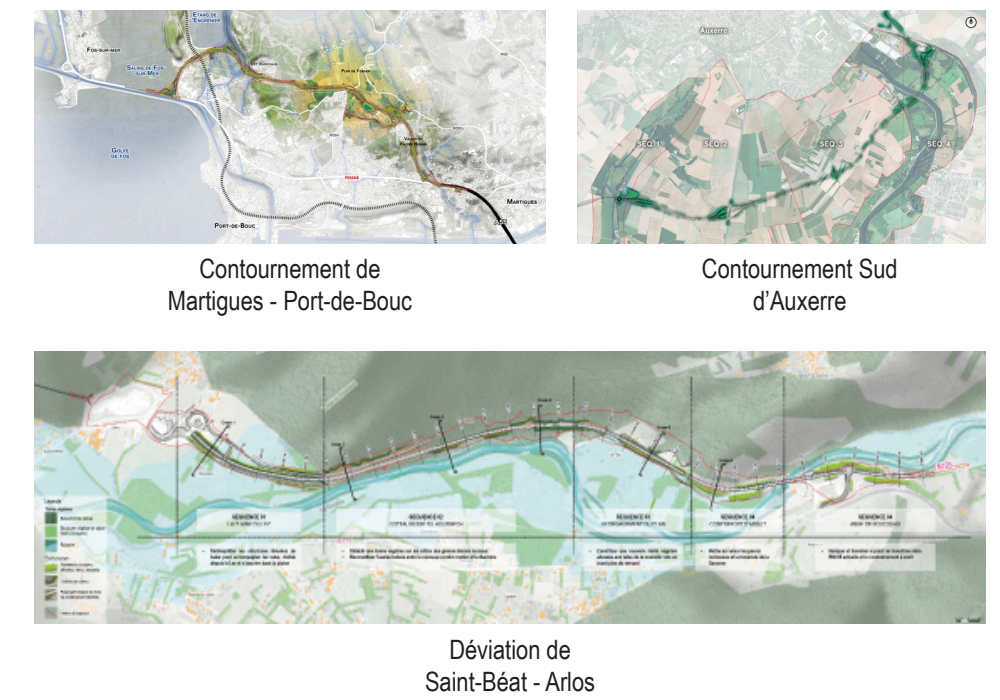


> l'aire d'influence = un **outil** pour comprendre la relation au territoire,

> **quelle est la nature de l'aire d'influence propre à chaque culture métier intervenant dans la conception ?**

> **Terrains d'études** :

Critères de choix :
> projets d'infrastructures neuves VSA
> contournement ou déviation
> phase PRO
> implication dans l'équipe de projet



> entretiens semi-directifs avec les membres des équipes de projet,
> analyses des objets intermédiaires de la conception : plans, profils, etc.,
> analyse des documents réglementaires (guides, instructions, etc.),
> observations personnelles, « carnet de bord » du BE.

03 - exploration du concept d'aire d'influence - premiers résultats

Approche méthodologie *inductive*

> faire émerger de nouvelles relations, de nouveaux thèmes dominants à partir de l'analyse des données brutes,
>> passer du spécifique au général en développant des catégories et unités de sens.

Aires d'influences : premières tendances

> les aires d'influences décryptées jusqu'à présent semblent inclure et prendre source dans des composantes physiques fortes du territoire

...cependant,

>> opposition entre **rationalité** et **rigueur** de la conception qui s'impose aux concepteurs

>>> et l'appréhension de la **matière vivante** qu'est le territoire, souvent décrit comme devant « être protégé » mais dont la **complexité** semble difficilement saisissable.

Représentation du territoire de projet chez le concepteur

> la numérisation impose une mise à distance entre le concepteur et la matérialité du territoire :

>> regardé à travers un écran d'ordinateur, les visites de terrain sont de moins en moins courantes, compensées par l'utilisation d'outils tels que google earth, google street view, etc.,

>>> les caractéristiques du territoire sont traduites et réduites en **données numériques**, que le concepteur utilise directement dans ses calculs pour dimensionner et positionner le projet.

Ce qui émerge...

> le numérique tend à rendre le territoire **abstrait** aux yeux du concepteur,

>> l'éloignement de la **singularité du contexte** de l'infrastructure aurait tendance à entraîner une forme d'**uniformisation** des solutions mises en œuvre.

Champs de contraintes s'appliquant aux concepteurs

> les **temps d'études** sont souvent jugés insuffisants par les concepteurs. Cela a une influence forte sur les choix durant la conception : « *on fait ce que l'on sait faire* », explorer de nouvelles possibilités étant jugé plus chronophage,

>> les **normes** ont une influence très forte sur l'attitude des concepteurs : se référer aux guides et aux instructions est l'un des premiers réflexes, uniformément partagé,

>>> le poids du **facteur économique** est très présent dans les critères de choix de solutions.

Ce qui émerge...

> la part de créativité et de souplesse que s'accordent les concepteurs est réduite face à ces injonctions,

>> ces champs de contraintes peuvent également entraîner une forme d'**uniformisation** des projets.